



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création d'un centre cantonal de traitement des troubles du comportement alimentaire anorexie et boulimie

Le Département de la santé et de l'action sociale a décidé de mettre en place, d'ici fin 2010, un Centre cantonal de traitement des troubles du comportement alimentaires anorexie et boulimie. Ce centre a pour but de répondre à l'augmentation constante des patients, de leur assurer la prise en charge et le suivi spécifiques dont ils ont besoin. Ce centre sera réparti sur les deux sites du CHUV, à Lausanne, et des Etablissements hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv), à St-Loup.

L'augmentation des troubles du comportement alimentaire est un phénomène général dans les sociétés occidentales. Comme partout ailleurs, le nombre de consultations pour troubles alimentaires et de patients hospitalisés pour anorexie s'accroît chaque année dans le canton. Ces maladies débutent surtout à l'adolescence. Elles peuvent avoir de très graves conséquences. La mortalité est multipliée par dix et le taux de suicide par cinquante chez les adolescents souffrant d'anorexie. Ces maladies sont souvent chroniques. Leur guérison nécessite des traitements et des suivis de longue durée pouvant s'étendre sur de nombreuses années. Par ailleurs, un dépistage et une prise en charge précoces permettent de diminuer les séquelles de la maladie.

Malgré les efforts accomplis ces dernières années, les structures de soins existantes, actuellement concentrées au CHUV, ne sont plus adaptées à ces besoins. Ni sur le plan quantitatif: en 2005, le CHUV a pris en charge 300 patients alors que le nombre de cas est estimé au minimum à 1'000 personnes dans le canton. Ni sur le plan qualitatif: il existe bien des consultations ambulatoires spécialisées dans la prise en charge des troubles alimentaires mais les structures hospitalière et de jour spécifiques font défaut.

C'est pourquoi le CHUV et les eHnv ont reçu mandat de mettre en place progressivement d'ici la fin 2010 un véritable Centre cantonal de traitement des troubles du comportement alimentaire anorexie et boulimie à destination des adolescents et des adultes. Ce nouveau centre offre d'ores et déjà des consultations

ambulatoires au CHUV et un dispositif hospitalier provisoire de deux lits à Cery. Une porte d'entrée et un numéro de téléphone uniques seront accessibles aux professionnels de la santé d'ici la fin de l'année. Une unité d'hospitalisation de soins aigus en psychiatrie de 8 à 12 lits sera ouverte à St-Loup durant l'automne 2009. Les travaux d'aménagements architecturaux nécessaires à cette unité seront financés par les eHnv. Courant 2010, un hôpital de jour de 15 places sera créé au CHUV et, si le besoin est avéré, une consultation ambulatoire d'appoint, à St Loup.

Le Centre cantonal, géré par le CHUV et les eHnv, sera placé sous la responsabilité médicale du CHUV. Il regroupera les compétences médicales et soignantes des deux sites au sein d'une équipe commune partageant le même projet de prise en charge et de suivi. Afin de répondre au plus près aux besoins des patients et de leurs proches, l'Association Boulimie Anorexie (ABA) sera représentée au sein du comité de pilotage du projet, aux côtés des représentants du CHUV, des eHnv et du Service de la santé publique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 décembre 2008

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Pierre-Yves Maillard, chef du DSAS, 021 316 50 04, André Allmendinger, directeur général des eHnv, 024 424 40 04, Pierre-François Leyvraz, directeur général du CHUV, 021 314 14 01